

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 29 janvier 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 29 janvier 2021.

- Le prix de l'essence augmentera de 1,0-cent le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.
- Le prix du propane augmentera de 4,9 cents le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 4,0 cents le litre pour Superior Propane, de 5,2 cents le litre pour Island Petroleum et de 4,1 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 112,6 et 113,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 117,5 et 118,7 cents le litre.

Le prix maximum du mazout de chauffage sera de 86,7 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 86,2 et 86,8 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 5 février 2021.